



MURET

Sortie du Jeudi 16 Mars 2017

Excursion en Save et Garonne...

En ce jeudi 16 mars, **Carmen et Rachel** nous emmèneront au **Château de Merville** et à la bastide royale de Grenade.

Situé à 20 km de Toulouse, le Château de Merville et son Parc constituent un témoignage unique de l'architecture et de l'art des jardins du XVIII^e siècle, en Midi-Pyrénées. Son labyrinthe de 10 km d'allées bordées de hauts murs de buis, véritable curiosité, est le plus grand labyrinthe de buis d'Europe. Le Château et son Parc sont classés au titre des Monuments Historiques et le Labyrinthe labellisé "Jardin Remarquable".

En 1734, le marquis Henri-Auguste de Chalvet-Rochemonteix, grand sénéchal de Toulouse et d'Albigois, hérite de son frère la seigneurie acquise du marquis d'Escoda de Boisse, et décide d'y édifier une somptueuse bâtisse de briques roses, dont la construction débute en 1743. Véritable homme des Lumières, il dicte lui-même les plans de construction à l'architecte toulousain Maduron. Les travaux durent un peu plus de quinze ans. A la mort du marquis de Chalvet, en 1772, le château passe à son fils André-Antoine, qui, bien que jeté en prison sous la Terreur, parvient à garder sa tête mais aussi son château ! Par chance, Merville conserve son ameublement et son décor. La petite-fille d'André-Antoine fait entrer Merville dans la famille Villèle, puis la maison passe par héritage au marquis de Beaumont du Repaire dont descendent les actuels propriétaires.



Les pièces d'apparat du corps central ont été conçues en enfilade autour d'un grand salon qui s'avance en saillie sur le jardin. Avec son sol carrelé, son plafond

à la française et ses trois portes-fenêtres, ce salon d'été de forme octogonale semblerait presque rustique si n'était un décor dont l'incroyable raffinement n'a d'égal que l'exotisme. Le "salon chinois" doit son nom aux dix-huit grands panneaux de bois peints à l'huile qui ornent parois et dessus de porte. Ils furent réalisés durant l'année 1754 par le peintre et architecte toulousain Gilles Pin (1720-1804). Ces décors dans le goût des chinoiseries de Pillement s'inspirent de gravures parisiennes exécutées d'après des dessins de François Boucher.

Le mobilier qui accompagne ces peintures est d'origine. Les canapés aux courbes séduisantes ont même été réalisés pour l'emplacement qu'ils occupent encore aujourd'hui afin de s'inscrire parfaitement dans la composition générale. Autour de cette grande pièce centrale, d'autres salons dévoilent des merveilles qui ont heureusement pu nous parvenir sans dommage. De nombreuses tapisseries flamandes de la fin de la Renaissance nous restituent des épisodes de la mythologie dans une végétation minutieusement étudiée. L'ensemble des tapisseries du château se compose de deux tentures distinctes. L'ancienne salle à manger, devenue aujourd'hui un bureau où se dresse un très original cabinet flamand en olivier, présente encore toute une série de dessus de porte évoquant le peu d'œuvres connues de Jean-Baptiste Van Loo. À l'intérieur de ces dessus de porte sont représentés les membres de la famille sous la forme d'allégories des saisons. Le Printemps revêt ainsi les traits du fils du sénéchal, André-Antoine, qui préserva le château au moment de la Révolution, l'Été ceux de madame de Chalvet, tandis que l'Automne est figuré par le sénéchal lui-même, le rôle de l'Hiver ayant été réservé à l'oncle Louis-Henri, le généreux grand prieur de l'ordre de Malte. Dans cet aimable décor, les lits à la française, qui ont conservé leurs merveilleuses garnitures du XVII^e siècle, se marient élégamment avec les consoles rocailles aux lourds plateaux de marbre.

A 12 H 00. Nous nous retrouverons au restaurant « **Le G 13** » pour un repas très convivial...

Puis l'après midi, nous visiterons la Bastide Royale de Grenade. Elle a été fondée en 1290 par l'abbaye de Grandselve. La bastide de Grenade a conservé le tracé en damier régulier du Moyen-âge. Au 13^{ème} siècle l'Abbaye concède par location emphytéotique (contrat de très longue durée) des terres aux habitants de la nouvelle bastide, ce qui apporte une rente considérable à l'Abbaye et de plus nombreux échanges commerciaux. Il faut alors attirer des habitants à Grenade. Le roi met en place une charte des coutumes en 1291, qui protège les habitants et fixe les règles de vie dans cette communauté villageoise. Cette charte précisait les droits et les devoirs des habitants et des co-seigneurs. La charte garantissait la liberté de déplacement, la liberté de vendre ses biens, l'abolition du servage encore très présent à cette époque, et l'exclusion des juifs et des lépreux. Elle définissait aussi l'exercice de la justice, le droit privé (mariage, testaments...). La Bastide représentait donc l'ouverture aux hommes libres.



La ville est protégée par la Save à l'Ouest, et par la Garonne à l'Est. Cet emplacement est judicieux pour la défense de la ville, mais aussi pour son commerce, car le fleuve est très fréquenté par les commerçants. Grenade se situe à mi-chemin de Toulouse et Montauban, avec les côtes du Frontonnais au Nord Est et au Sud Ouest la Gascogne. On peut noter que les rues principales de la ville de Grenade aboutissent aux quatre angles de la Halle. La création de Grenade est essentiellement économique. L'Eglise s'inscrit parfaitement dans la construction de la Bastide : pas de parvis, ni d'abside, mais un plan simple. Les travaux sont pris en charge par les Consuls de la ville et les religieux de la Grande Abbaye de Grand Selve. Ces moines ont d'ailleurs placé cette église sous la protection de Notre Dame de l'Assomption.

Au couvent des Ursulines, 60 religieuses ont assuré l'instruction des jeunes filles pendant 177 ans. L'Hospice St Jacques accueillait les malades et les pèlerins sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

Pour terminer la journée, nous irons à la **Chocolaterie de Larra** où vous vous délecterez des fameux chocolats fabriqués artisanalement, que vos papilles apprécieront à leur juste valeur...

Nous espérons que cette nouvelle sortie vous sera bien agréable..

En Avril nous aurons rendez-vous à **Rennes le Château** : le secret des templiers et le mystère de l'abbé Saunière... puis visite du **château d'Argues**.

Merci à vous toutes et tous pour votre présence, votre bonne humeur, votre amitié...

Pour la commission « Sorties culturelles mensuelles »

Marcelle

Powered by
WPS Office